

## Livret d'accueil

# Crèche Municipale Anne-Marie



« L'éducation consiste à comprendre l'enfant tel qu'il est, sans lui imposer l'image de ce que nous pensons qu'il devrait être ».



## Edito













L'essence même d'une municipalité est de rendre service à sa population. C'est bien ce que nous nous efforçons de faire avec mon équipe dans les multiples structures communales que nous avons à gérer. La crèche municipale Anne Marie en fait partie. Vous pouvez y amener vos enfants en toute quiétude une équipe de professionnels vous accueillera.

Bienvenue et bon séjour

Monsieur le Maire Jean-Jacques LOPEZ, Président de la C3SM

## Sommaire

|  |  |
|--|--|
|  Page 2<br>Edito                          |  Page 7<br>Intervenants                   |
|  Page 3<br>Présentation de la structure |  Page 8 à 11<br>Les ateliers            |
|  Page 4<br>Personnel et horaires        |  Page 12 à 16<br>Les événements         |
|  Page 5<br>Conditions d'admission       |  Page 17 à 19<br>Photos divers ateliers |
|  Page 6<br>Accueil                      |  Page 20<br>Contact                     |

# Présentation de la structure

La structure a été créée en 1984, elle est dirigée par une éducatrice de jeunes enfants assistée dans ses fonctions par du personnel diplômé et qualifié.

Le multi accueil se situe au centre du groupe scolaire Claude Simon, et est géré par la commune de Salses-le-Château. Il accueille tous les enfants de la commune.

Cet établissement accueille des enfants de 10 semaines à 4 ans avec une capacité d'accueil de 16 places.

Les enfants peuvent être accueillis au vu des places disponibles. Une préinscription est nécessaire en mairie.

Tous les enfants bénéficient de repas offerts par la municipalité adaptés aux besoins de l'enfant en fonction de l'âge de l'enfant.

Les couches sont fournies par la structure et financées par la commune.

Les parents auront simplement à fournir le goûter de leurs enfants quotidiennement.

Pour faciliter et sécuriser les déplacements en dehors des locaux, la municipalité a investi dans 2 poussettes 6 places. En plus de la praticité pour les agents, les enfants vont pouvoir découvrir toute l'attractivité de la commune.



# Le personnel

L'équipe qui accueille vos enfants est une équipe de professionnels issus de formations différentes.

- Une directrice éducatrice de jeunes enfants (responsable administrative)
- Une directrice adjointe auxiliaire de puériculture (responsable animation)
- Une Auxiliaire de puériculture
- Deux Agents communaux.



Une équipe, professionnelle, à l'écoute, compétente pour accompagner les enfants dans leurs différents apprentissages, tout au long de ce temps partagé.



# Horaires



La crèche est ouverte non stop du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 tout au long de l'année (y compris juillet et d'août).

La structure s'octroie seulement une fermeture de deux semaines les 15 derniers jours de décembre.

# Conditions d'admissions

Toute demande d'admission doit être enregistrée à la mairie.

L'attribution de place s'effectue en fonction de différents critères (places, temps de garde, plannings...)

Les inscriptions définitives se font deux mois avant la date d'entrée de l'enfant.

## Pieces à fournir pour l'inscription :



- Le livret de famille et le justificatif d'identité des parents
- Le carnet de santé de l'enfant
- Le numéro de CAF ou MSA
- Le dernier avis d'imposition du couple ou de chaque parent en cas de déclaration séparée
- Un justificatif de domicile
- Un certificat médical attestant que l'enfant est apte à fréquenter la collectivité.

## Trousseau à fournir à l'arrivée en crèche :

- 1 tube de crème (pâte à l'eau) pour les érythèmes fessiers type OXYPLASTINE
- 1 boîte de sérum physiologique
- 1 paquet de lingettes ou 1 flacon de liniment oleocalcaire
- 1 thermomètre médical
- 1 rechange complet adapté à la saison (body, bas, haut et chaussettes)
- 1 petite glacière+ 1 pain de glace pour transporter le goûter
- 1 biberon ou bec verseur pour l'eau
- 1 biberon pour les bébés
- 1 photo de famille



# Accueil

Le multi- accueil, est un lieu de vie avec des temps collectifs de jeux, de repas et de sommeil dans des espaces aménagés en fonction de l'âge et du développement de l'enfant.

Le projet éducatif, est réfléchi par l'ensemble de l'équipe et permet de travailler de manière cohérente et dans le sens de l'enfant.

Ce projet est fondé sur le développement libre de l'enfant.

Des espaces sont aménagés pour permettre à l'enfant d'explorer selon son rythme et ses envies.

L'adulte est présent pour valoriser et accompagner l'enfant dans ses découvertes, et dans ses créations.

Ce dernier propose des activités diversifiées motrices et sensorielles.

Pour les bébés, la découverte du corps et l'éveil des sens sont favorisés par des jeux et par la stimulation de l'adulte. L'observation constante de leur développement permettra de mieux les accompagner.

Les repas (et goûters) sont organisés en tenant compte de l'âge de l'enfant, et des régimes alimentaires.

Les temps de repos sont adaptés aux besoins de l'enfant et à ses habitudes, la structure dispose de lits adaptés.





# Intervenants

Monsieur le Maire Jean-Jacques Lopez a souhaité ouvrir les portes de la crèche à des intervenants extérieurs. Les enfants de la crèche (et ceux des assistantes maternelles) ont déjà pu profiter d'un intervenant cirque et éveil musical. Trois nouvelles animations sont proposées :

## L'anglais une fois par semaine



## La baby gym un mardi sur deux



## Les contes 1 fois par mois à la médiathèque municipale



Les enfants des assistantes maternelles sont également invités à participer à ces différentes animations.

# Les ateliers

Tout au long de l'année, différentes activités sont proposées aux enfants, adaptées à la saison et aux périodes festives. Les réalisations artistiques de nos « tout petits » servent à décorer la crèche lors des événements, et permettent entre autre l'apprentissage des saisons ou le repérage dans le temps.

EX : peinture, transvasements, pâte à modeler, atelier cuisine, éveil musical, collage....

**LA PEINTURE** : son objectif est de favoriser la production et l'estime de soi, soutenir l'effort de coordination et de concentration.



**LE TRANSVASEMENT** : permet de développer la motricité fine de l'enfant en favorisant la préemption et la manipulation des objets.





**LA PÂTE A MODELER :** permet de développer l'imagination, la création, la sensibilité et développer le sens du toucher.



**L'ÉVEIL MUSICAL :** son objectif est centré sur l'oreille, savoir écouter de manière active, s'intéresser aux bruits, aux sons, pouvoir reproduire les sons...



**L'ATELIER CUISINE :** permet de stimuler l'éducation au goût à une étape clé de l'enfance et cultiver le plaisir de manger .



**LA MOTRICITE :** permet à l'enfant de vivre des expériences corporelles contribuant au développement moteur, sensoriel affectif et cognitif. Ces actions permettent à l'enfant de développer des capacités tels que : courir, sauter, ramper, grimper, rouler...



**LES JEUX LIBRES :** permettent à l'enfant de s'appropriier son corps et le matériel à sa disposition sans que l'adulte n'ait à intervenir.

Le jeu libre permet à l'enfant de développer sa confiance en soi, stimuler sa créativité, son autonomie et faire de nouveaux apprentissages.





Des ateliers sont également proposés en fonction des saisons:

**LES JEUX D'EAU :** Les enfants participent à des jeux d'eau avec la mise en place de petites piscines. Les jeux d'eau sont avant tout une expérience sensorielle, qui procure à l'enfant beaucoup de sensations et favorise également le développement du transvasement.



**LE JARDINAGE :** Les enfants sont initiés au jardinage. Chaque année, la pépinière de Salses contribue à cette initiation en offrant différents plants. L'objectif est de favoriser dès le plus jeune âge, la conscience écologique, transmettre les bonnes habitudes et stimuler la curiosité.

Ils ont aussi à leur disposition le potager communal où ils participent : récolte de différents légumes pour réaliser des ateliers culinaires.



## Événements

**LA GALETTE DES ROIS :** pour l'occasion, les enfants réalisent différentes activités autour de la galette, comme la confection de couronnes avec lesquels ils sont fiers de repartir chez eux.

- Réalisation d'une galette des rois lors d'un atelier cuisine qu'ils dégustent lors de la collation du matin
- Différentes activités autour de la galette (collage, comptines...).



**LE CARNAVAL :** La municipalité organise pour les enfants, les assistantes maternelles et les familles, un carnaval. Les enfants et le personnel parés de leurs plus beaux costumes se réunissent pour une fête sous une pluie de confettis suivie d'un goûter et de surprises différentes suivant les années.





**PÂQUES** : Pour Pâques différents ateliers sur le thème suivis d'une chasse aux œufs dans le jardin de la crèche sont proposés aux enfants.

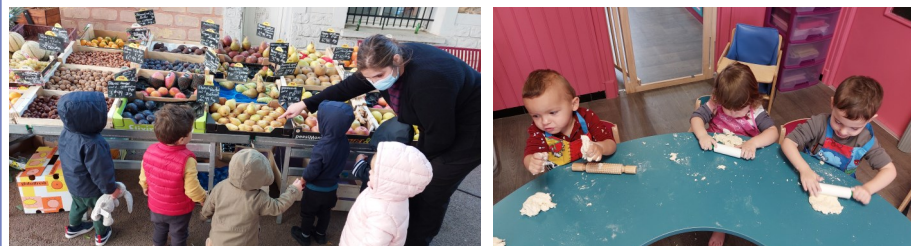
Les chocolats offerts par la municipalité sont donnés en fin de journée afin que chaque enfant les emporte à la maison.



**FÊTE DE FIN D'ANNÉE** : Elle se déroule fin août et permet de rassembler parents, enfants et élus. Elle permet de dire « au revoir » aux grands qui vont rentrer à l'école maternelle. Après une matinée de jeux, et d'animations, elle se clôture avec un apéritif offert par la municipalité et la distribution de CD compilant les photos des enfants (sur l'année écoulée) et de leurs chefs d'œuvres.



**LA SEMAINE DU GOÛT** : La semaine du goût est le moment propice pour faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs, couleurs, odeurs, textures. Ils goûtent, sentent, touchent... Tout au long de la semaine, les enfants participent à différentes activités à la découverte de nouvelles sensations.



**HALLOWEEN** : Dès le matin les enfants sont mis dans l'ambiance au départ de la maison et arrive à la crèche avec un « terrifiant » déguisement. La matinée se poursuit par des ateliers autour du « thème » suivit une séance photo et une chasse aux bonbons dans l'enceinte de la crèche.





**NOËL :** Tout au long du mois de décembre, les enfants participent au rituel de la décoration du sapin offert par la municipalité et de l'ouverture du calendrier de l'avent autour de chants et d'histoires de Noël.



**LE SPECTACLE DE NOËL :** La municipalité convie les enfants de la crèche, les assistantes maternelles et les parents à un spectacle à la salle des fêtes suivi d'un goûter. Le Père Noël vient tous les ans se joindre à la fête pour apporter un cadeau et faire une séance photo.



**LE PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL :** Ce projet en collaboration avec l'EHPAD docteur Dagues permet aux enfants de prendre conscience des différences, de la notion du temps, de la continuité de la vie et du respect entre les âges. Il permet également l'émergence d'un lien social fort entre les générations.

Suite à la crise sanitaire ce projet n'a pas pu évoluer ces dernières années mais nous avons gardé le lien à Noël. Les enfants ont réalisé des cadeaux pour les résidents qu'ils sont allés déposer devant l'EHPAD.



**LES ANNIVERSAIRES :** Tout au long de l'année les enfants fêtent leur anniversaire, moment convivial entre le personnel et les « tout petits » qui permet de se retrouver autour d'un goûter pour fêter ce jour si particulier.





# Photos des divers ateliers



Légo



Perles



Caplat



Dessin



Gommettes



Encastrement



Jeux d'eau



Collage



Spoty



Kamishibai



Jeu de ballons



Dessin sur tableau



Exposition



Pâte à pain



Peinture avec ballons





*Peinture sur pupitre*



*Promenade au parc*



*Diapos*



*Coupage*



*Lecture*



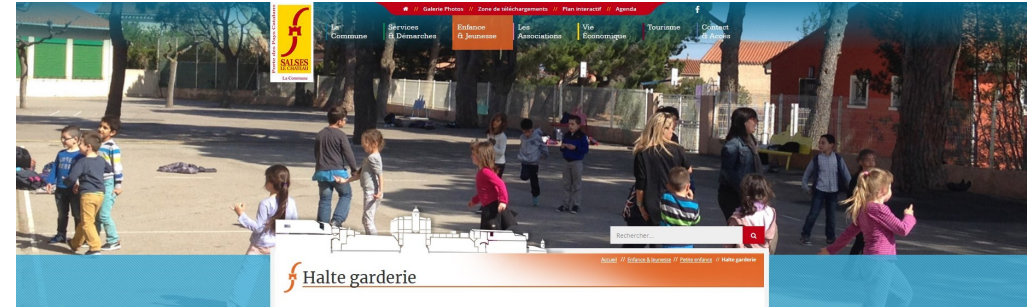
*Jeux de construction*



*Jeux fibres*



*Boutons*



## *Pour les consulter dans leur intégralité*

Projet éducatif : <http://www.salses-le-chateau.fr/download/dl.php?ID=247&CatID=89>

Règlement intérieur : <http://www.salses-le-chateau.fr/download/dl.php?ID=248&CatID=90>

Journée type : <http://www.salses-le-chateau.fr/articles-3/9-59-halte-garderie/>

Facebook : [www.facebook.com/salseslechateau](http://www.facebook.com/salseslechateau)

## *Contact*

Mairie de Salses-le-Château

Bd Jean Jaurès  
66600 Salses-le-Château

04.68.38.60.04

[accueil@mairie-salses.fr](mailto:accueil@mairie-salses.fr)

Crèche municipale Anne-Marie

22 bd Jules Ferry  
66600 Salses-le-Château

04.68.38.62.22

[administrationcreche@mairie-salses.fr](mailto:administrationcreche@mairie-salses.fr)  
[animationcreche@mairie-salses.fr](mailto:animationcreche@mairie-salses.fr)

